

collection CONSEILS

c.a.u.e. de la manche

# un avenir pour la haie

**Techniques  
pour replanter  
et assurer  
la pérennité  
des haies  
du bocage**

## Paysage construit à l'origine pour protéger les cultures et le bétail ou marquer les limites de propriété, le bocage n'a cessé de se modifier au cours des siècles, reflétant les changements de la société rurale.

Ainsi, depuis l'après-guerre, l'agrandissement des parcelles, lié ou non aux remembrements, a répondu aux mutations et à la mécanisation de l'agriculture.

Les haies et leurs talus ont alors souvent été considérés comme un obstacle au progrès, provoquant leur disparition dans de nombreux territoires agricoles.

De plus, faute de valorisation économique, l'entretien des haies a été progressivement délaissé.

Ces phénomènes ont concouru au vieillissement des haies et à l'absence de renouvellement des arbres.

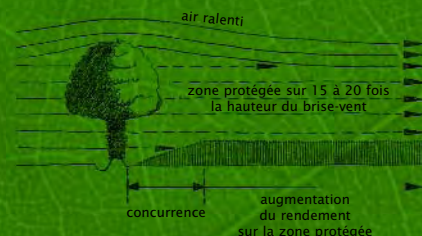
Localement, le bocage a subi la graphiose de l'orme, maladie ayant décimé des milliers d'arbres au cours des années 80. Plus récemment, la tempête de décembre 1999 a profondément touché les bocages du centre et du sud de la Manche.

## La disparition des haies et ses conséquences négatives pour l'environnement

Des années 60 jusqu'au début des années 90, le linéaire des haies de la Manche a fortement régressé, passant de quelques 50 000 à moins de 25 000 km\*. Cette baisse importante a des répercussions dans bien des domaines :

### Les microclimats disparaissent

Les parcelles ne sont plus protégées des vents. Été comme hiver, le bétail ne trouve plus le calme ni l'abri propices à son élevage. Les cultures ne profitent plus de cette protection qui réduit le pouvoir desséchant du vent et accroît précocité et rendements.



### Les équilibres biologiques sont détruits

La diversité de la flore et de la faune régresse, entraînant des déséquilibres préjudiciables aux cultures et à l'environnement. Maladies et parasites se développent plus facilement, induisant des frais supplémentaires de traitements phytosanitaires et vétérinaires.

### Le régime des eaux est dérégulé

Sans les haies implantées perpendiculairement aux pentes, le ruissellement des eaux de pluie est accéléré. Les sols nus s'érodent profondément.

Les risques d'inondations augmentent en fond de vallée. Les nappes phréatiques sont moins bien alimentées et les eaux ne sont plus filtrées.



### Une source de production est perdue

Avec l'arasement des haies, c'est une source d'approvisionnement en bois de chauffage, bois d'œuvre et bois de travail qui disparaît.

### Le cadre de vie perd de sa qualité



Sans haies, les villages, les hameaux et les chemins ne s'inscrivent plus avec harmonie dans le paysage. Le bâti et les jardins sont moins protégés du vent.

### L'identité des paysages de la Manche est altérée

Laisser ou faire disparaître le bocage, c'est contribuer à anéantir ce patrimoine vivant qui est au cœur de notre identité, réduisant l'attractivité de notre territoire.



Négligés, voire niés, pendant plus de 30 ans, les rôles multiples de la haie sont à présent reconnus. Les besoins et les attentes de chacun à l'égard de l'espace rural ont également changé, qu'il s'agisse des agriculteurs ou de l'ensemble de la société.

**Le bocage est dorénavant unanimement apprécié pour la qualité de ses paysages et, depuis le début des années 90, des politiques publiques ont été mises en œuvre pour relancer la plantation de haies.**



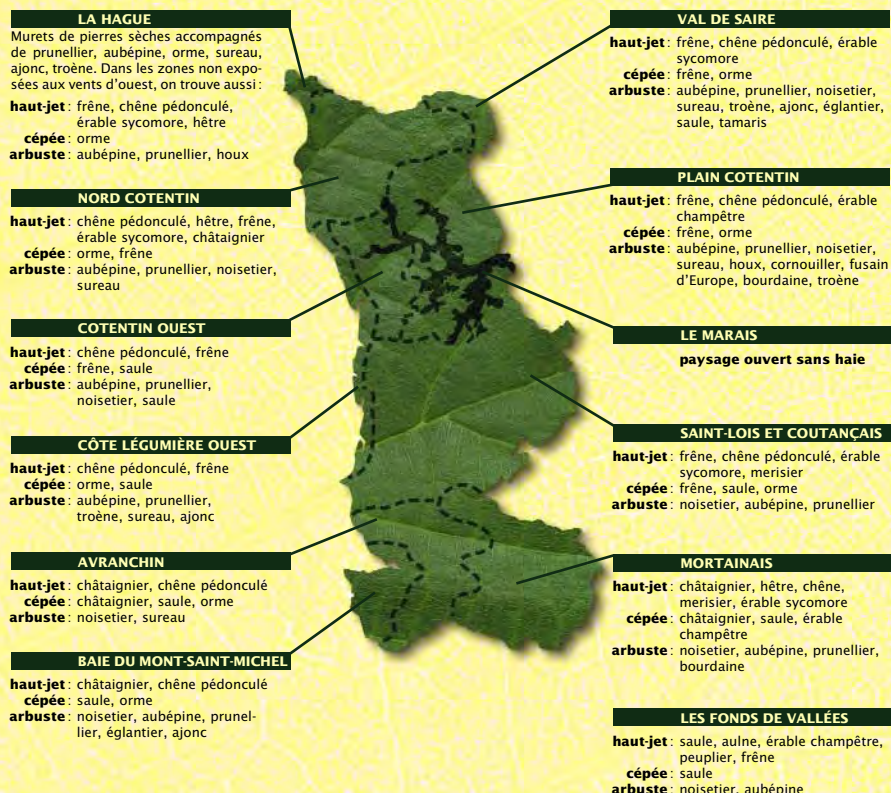
**Connaître le bocage de son pays, savoir entretenir et régénérer les haies existantes, en replanter de nouvelles et en tirer le meilleur parti est à la portée de tous. Ce document est destiné à vous apporter aide et conseils.**

\* source Inventaire forestier national

# Connaître les haies de la Manche

## Il n'y a pas un, mais des bocages

En effet, à chaque pays ou terroir correspond un type de bocage particulier, adapté à son sol, à son climat et à son histoire. Observer la diversité des haies existantes, tant dans les formes que dans les essences végétales qui les composent, permet d'éviter les erreurs de plantation. La carte ci-dessous vous y aidera.



## trois strates de végétation



## trois hauteurs de haies



# Replanter dans les règles de l'art

**Se poser d'abord les bonnes questions :** pourquoi et où planter? quel type de haie planter (brise-vent sur une crête, haie pour freiner l'érosion d'un versant, haie de clôture...)?

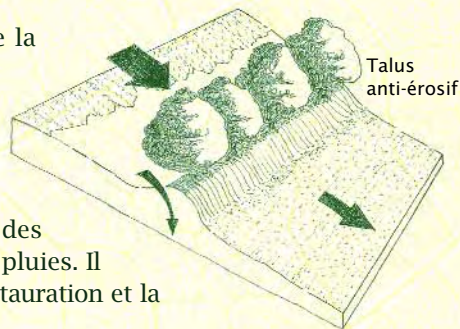
## que planter?

- › **choisir des espèces locales et adaptées au terrain** est un gage de réussite et de bonne intégration au paysage.
- › **mélanger les espèces** minimise les risques de maladies ou de parasites et favorise un bon garnissage de la haie.
- › **planter des jeunes plants**, moins coûteux, garantit une meilleure reprise et une croissance plus rapide.



## comment planter?

Le talus est très présent dans le bocage de la Manche. Si depuis le début des années 80 la quasi-totalité des nouvelles haies a été plantée "à plat", la plantation sur talus a depuis quelques années trouvé un regain d'intérêt, notamment grâce au rôle que ces talus assurent: anti-érosif, piégeage des engrais minéraux et régulation des eaux de pluies. Il convient donc de privilégier également la restauration et la replantation des talus existants.



## la restauration des haies existantes

Il est possible de redonner une seconde vie aux vieilles haies abandonnées et de les rendre à nouveau utiles et productives.

### › Nettoyer la haie

Repérer les arbres à conserver et les meilleurs rejets d'arbres que l'on conduira en arbres de haut-jet puis procéder au débroussaillage de la haie en conservant au maximum la végétation arbustive en place.



### › Si nécessaire, reformer la levée de terre

Dans ce cas, il convient de procéder au rechargement et à la remise en forme du talus (pelle mécanique ou godet du tracteur). Il s'agit d'ameublir le noyau du talus, de relever la terre située à sa base en recreusant les fossés latéraux. Cette terre, souvent riche en matière organique, viendra opportunément fertiliser le talus.



### › Replanter

Replanter les vides à l'aide de jeunes plants d'arbres munis de paillis individuels.



haie dégradée



haie après nettoyage et regarnissage



résultat à terme

## les haies nouvelles

Si la restauration du talus s'avère impossible, deux solutions sont envisageables: édifier un nouveau talus et le planter ou bien planter "à plat".

### édifier un talus

#### › Préparer l'emprise

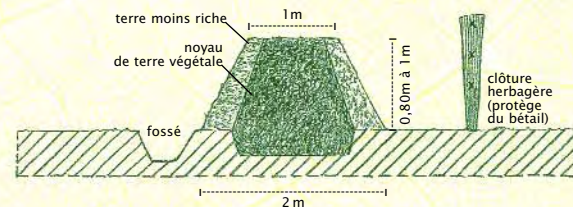
Sous-soler l'emprise pour favoriser l'enracinement et l'infiltration de l'eau dans le sol.

#### › Former la levée de terre

› Prélever de la terre sur une profondeur de 15 cm et une largeur de 5 à 6 m de part et d'autre du futur talus.

› Tasser les flancs du talus pour assurer sa stabilité et les enherber par semis.

› Creuser un fossé du côté amont du talus dans les terrains en pente.

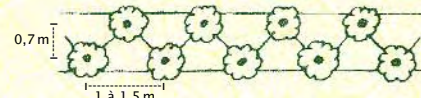
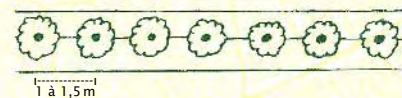


*NB: une technique moins onéreuse consiste à réaliser une levée de terre moins haute formée par l'adossement de plusieurs largeurs de labour.*

### planter "à plat"

Dans ce cas, préparer le sol en août ou septembre est indispensable pour le bon développement des racines. Il faut réaliser un décompactage du sol en profondeur (40 à 80 cm), un labour (15 à 20 cm) et un émiettement des mottes en surface.

### planter sur un rang ou en quinconce



### soigner la plantation

- › Planter entre novembre et mars en évitant les périodes de gel, de vent sec ou de sol trop humide.
- › Protéger les racines des plants lors du transport et les mettre en jauge si la plantation n'est pas immédiate.
- › Ne pas les exposer au soleil et au vent.
- › Ne pas enterrer le collet des plants et bien étaler les racines dans le trou de plantation.
- › Bien tasser la terre autour des racines et créer une petite cuvette au pied des plants.

### le paillage: gage de réussite des plantations

› **La paille** constitue un excellent paillis à la condition que son épaisseur soit d'au moins 20 cm et qu'elle soit régulièrement rechargée.

› **Le paillis organique** (dalles ou feutre déroulable) est constitué de fibres végétales qui se décomposent en 2 à 3 ans.

› **Le film plastique - atouts:** bonne reprise des végétaux, faible coût et facilité de mise en œuvre  
**- inconvénients:** non biodégradable, disparition très lente et pollution visuelle indéniable.

› **Un simple travail du sol par binage** peut également être suffisant s'il est réalisé régulièrement les premières années.



dalle de feutre

### protéger les plants

› Éloigner le bétail par une clôture de ronce artificielle ou électrique.

# Former et entretenir pour mieux produire

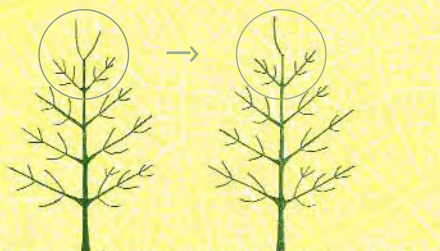
Selon les objectifs et productions recherchés, différentes tailles de formation et d'entretien sont à réaliser

## Bois d'œuvre :

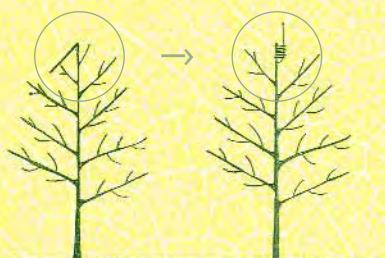
### › arbres de haut-jet

(frêne, chêne, érable sycomore, merisier, châtaignier, hêtre...)

Maintenir une flèche vigoureuse par défouillage et refléage si besoin.



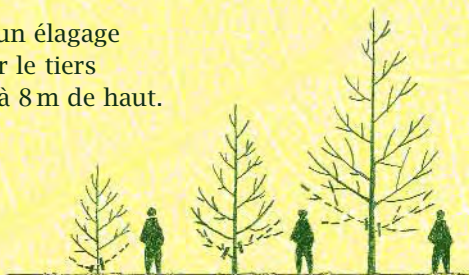
› défouillage



› refléage

Effectuer durant plusieurs années un élagage périodique des branches basses sur le tiers inférieur de l'arbre et ce jusqu'à 6 à 8 m de haut.

› élagage

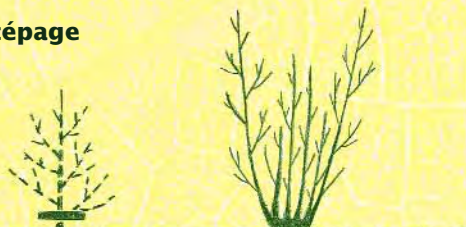


## Bois de chauffage et piquets de clôture :

› **cépées d'arbres ou de grands arbustes** (frêne, châtaignier, érable sycomore...)

Rabattage des plants au ras du sol à la fin du 3<sup>e</sup> hiver suivant la plantation, puis exploitation de la cépée tous les six à dix ans.

› **recépage**



année 3

résultat



## pour mémoire

### Règles simples pour assurer le succès d'une plantation :

- bien préparer le sol,
- choisir des espèces locales adaptées au terrain et les mélanger,
- planter des jeunes plants,
- limiter la concurrence au sol par un paillage ou un binage régulier les premières années,
- protéger les jeunes plantations par une clôture,
- prévoir des tailles de formation et un entretien régulier.

*Se renseigner auprès de la Chambre d'Agriculture sur les us et coutumes locaux en matière de plantation en limite de propriété.*

## pour en savoir plus

- La réalisation pratique des haies brise-vent et bandes boisées - édition IDF Diffusion, 1981
- L'entretien courant des haies - éd. IDF Diffusion, 1995
- Plantation et entretien des haies en Europe - édition IDF Diffusion, 2002
- Les talus du bocage - édition IDF Diffusion, 1995
- Arbres des champs - édition Solagro, 1996
- Codification des coutumes et usages locaux à caractère agricole et rural du département de la Manche - édition Chambre d'agriculture de la Manche
- Un bocage à aménager, un paysage à ménager - édition Association pour la promotion de l'aménagement foncier et rural de la Manche

### Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser :

- au c.a.u.e. de la Manche t.02 33 77 20 77

#### mais également

- à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Manche t.02 33 77 52 78
- à la Chambre départementale d'agriculture de la Manche t.02 33 06 48 48
- au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin t.02 33 71 61 90

## dans la collection conseils du c.a.u.e.

- L'élagage en question, 2<sup>e</sup> édition 2007
- La ferme revisitée, 2<sup>e</sup> édition 2007
- Les secrets de la terre, 2<sup>e</sup> édition 2007
- Un avenir pour la haie, 2<sup>e</sup> édition 2003
- Arbres et arbustes de bord de mer, 2006

## dans la collection découverte du c.a.u.e.

- Le bâti ancien du Sud Manche, 2<sup>e</sup> édition 2007
- Le bâti ancien du Saint-Lois et du Coutançais, 2<sup>e</sup> éd. 2007
- L'architecture de la Reconstruction, 1999
- Maisons et bois en Normandie, 2000
- if (*taxus baccata* L.), arbre éternel, 2<sup>e</sup> édition 2007
- Les arbres remarquables de la Manche, 2<sup>e</sup> édition 2007

Ce dépliant a été conçu et réalisé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Manche. Ont apporté leur aimable concours : le Service de l'Environnement du Département de la Manche, la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de la Manche, la Chambre départementale d'agriculture de la Manche et le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin. Il a été co-financé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Manche, le Conseil général de la Manche et l'Union Européenne.



c.a.u.e. de la Manche  
2, place Général de Gaulle 50000 Saint-Lô  
t.02 33 77 20 77 f.02 33 77 20 80  
e-mail : courrier@caue50.fr  
site internet : www.caue50.fr